



**ORGANISATION  
INTERNATIONALE  
DU CAFÉ**

**ED 2338/20**

27 mai 2020  
Original : anglais

**F**

**Communication du Gouvernement brésilien  
sur les mesures prises pour lutter contre la  
covid-19**

Le Directeur exécutif présente ses compliments aux Membres et membres du Comité consultatif du secteur privé et joint, à titre d'information, une communication du Gouvernement brésilien.

## EXEMPLES DE LA LUTTE CONTRE LA COVID-19 AU BRÉSIL

### A) Organisations de l'agro-industrie brésilienne du café

Dans le cadre de sa mission légitime de représentation du secteur exportateur de café au Brésil, le Conseil brésilien des exportateurs de café (Cecafé) participe à plusieurs initiatives et les soutient, en s'engageant dans des alliances stratégiques avec les autres maillons de la chaîne de production, et de manière représentative des régions productrices du pays, afin d'atténuer les effets négatifs de la pandémie dans l'agro-industrie brésilienne du café, en œuvrant à une plus grande sécurité des producteurs de café brésiliens, en particulier au début de la récolte, et en prenant soin de leur vie, de leur famille et de tous les acteurs de la chaîne de production.

Dans cette vaste campagne, nous cherchons à mettre en place des guides généraux contenant des directives importantes pour la santé des producteurs, des employés et de la communauté tout entière. De tels guides visent à retarder l'évolution de la pandémie qui concerne tout le monde et menace la vie de chacun.

L'éducation et la bonne information sont les éléments essentiels pour que chacun puisse atténuer les effets de la pandémie (groupes à risque, formes de contagion) et que les bonnes pratiques d'hygiène personnelle, de nettoyage et d'entretien des équipements et des véhicules et la distance physique à maintenir entre les employés puissent être adoptées pour prévenir la transmission ou diminuer le risque de contamination dans les propriétés rurales, les entrepôts, les industries et l'ensemble du flux des exportations.

Il convient de mentionner tout le travail et les efforts accomplis par les chaînes de production de l'agro-alimentaire qui, malgré les conditions défavorables dues à la pandémie, continuent à fonctionner pour garantir un approvisionnement alimentaire adéquat à la population. En ce qui concerne la culture du café, les producteurs sont préparés et appliquent les dispositions recommandées pour récolter en toute sécurité, conformément aux mesures de précaution édictées par l'Organisation mondiale de la santé et le Ministère de la santé.

D'importantes initiatives ont été engagées par des organisations de l'agro-industrie du café dans différentes communautés du café, telles que le soutien à la production et à la distribution à grande échelle de masques aux employés, entre autres bonnes pratiques visant à minimiser les risques de contamination.

## **B) Gouvernement fédéral et ministères**

Plusieurs mesures ont été prises par le gouvernement au niveau fédéral, des États et des municipalités. On peut citer :

- Dans le cadre du Ministère de l'agriculture, de l'élevage et de l'approvisionnement (MAPA), l'ordonnance n° 123 de mars 2020 a mis en place le Comité de crise (CC-AGRO-COVID19) afin de surveiller et de proposer des stratégies visant à minimiser les effets du coronavirus sur la production agricole et l'approvisionnement alimentaire de la population brésilienne ;
- Le MAPA a également mis en place un lien direct avec les représentants du secteur agricole pour traiter les demandes d'action en rapport avec la pandémie. Les laboratoires fédéraux de défense de l'agriculture ont été restructurés afin d'effectuer des analyses de diagnostic de la covid-19 ;
- L'ordonnance n° 116, de mars 2020, porte sur la fourniture de services, activités et produits considérés comme essentiels pour le fonctionnement intégral des chaînes de production d'aliments et de boissons, afin de garantir l'approvisionnement et la sécurité alimentaire de la population brésilienne pendant la durée de l'état de calamité publique résultant de la pandémie de covid-19 ;
- Par conséquent, considérés comme essentiels par le gouvernement fédéral, les exportateurs de café travaillent avec discipline, compétence et efficacité logistique afin que le Brésil améliore sa position dans l'approvisionnement du monde en café, même pendant la saison creuse de la récolte et avec les effets de covid-19 dans plusieurs pays du monde. À titre d'exemple, en mars de cette année, le Brésil a exporté 3,35 millions de sacs, soit 7,5 % de plus qu'en mars 2019 ;
- Les Mesures provisoires n° 935 et n° 936 ont été publiées ; elles garantissent un complément de salaire pour les travailleurs dont la charge de travail et le salaire seront réduits pendant une période pouvant aller jusqu'à trois mois. Ainsi, les Mesures provisoires instituent des bénéficiaires d'urgence visant à préserver l'emploi et le revenu, qui seront basés sur le montant mensuel de l'assurance chômage auquel les travailleurs auraient droit s'ils étaient licenciés ;
- Ces mesures coûtent plus de 51 milliards de R\$ (environ 10 milliards de dollars). Les coupes de 25 %, 50 % et 70 % seront négociées sur la base de conventions individuelles et collectives, en fonction des fourchettes de salaire des travailleurs ;
- Cette initiative concerne 24,5 millions de travailleurs ainsi que le personnel domestique. La Mesure provisoire n° 936 permet également de suspendre le contrat de travail pour un maximum de deux mois, avec le versement de 100 % du montant

correspondant de l'assurance chômage. Toutefois, l'assurance chômage des travailleurs ne sera pas affectée. Les ressources de ce programme seront financées par le Trésor public ;

- En avril de cette année, le projet de loi portant création d'une aide d'urgence de 600 R\$ (environ 120 dollars) pour les travailleurs informels, les chômeurs, les micro-entrepreneurs individuels (MEI) de familles à faibles revenus et les travailleurs intermittents qui sont actuellement inactifs et, par conséquent, sans revenus, a été approuvé. Les mères supportant seules la charge de leur famille peuvent recevoir jusqu'à 1 200 R\$ (environ 240 dollars).
- Avec des crédits extraordinaires de 98 milliards de R\$ (environ 20 milliards de dollars), et en respectant les principes de la responsabilité fiscale, nous cherchons à aider 54 millions de Brésiliens ;
- Le gouvernement a également annoncé l'exemption de la taxe sur les opérations financières (IOF) pour les opérations de crédit pendant une durée de 90 jours. Cette mesure s'inscrit dans le vaste programme de lignes de crédit spéciales que le gouvernement offrira au secteur productif, à des taux d'intérêt réduits. En pratique, cette mesure réduira encore le coût des opérations de crédit. L'impact total de l'exonération est de 7 milliards de R\$ (environ 1,2 milliard de dollars).
- Le gouvernement a également annoncé un changement dans la forme de la contribution au PIS / Pasep, pour le financement de la sécurité sociale (Cofins) qui concerne les revenus des entreprises, ainsi que la contribution à la sécurité sociale qui doit être acquittée par les entreprises et les entités publiques pendant deux mois. Les cotisations qui devaient être payées en avril et mai sont reportées en août et octobre. L'impact de cette mesure est estimé à 80 milliards de R\$ (environ 16 milliards de dollars) qui seront injectés dans la trésorerie des entreprises ;
- En outre, une prolongation de deux mois du délai de dépôt de la déclaration d'impôt sur le revenu des particuliers, qui passe du 30 avril au 30 juin, a été annoncée ;
- La Mesure provisoire n° 945 de 2020 a également été signée ; elle protège les travailleurs portuaires et renforce la garantie que les services portuaires, considérés comme essentiels, ne seront pas affectés pendant la pandémie de coronavirus dans le pays. Parmi les mesures, le mode de déploiement des travailleurs individuels qui effectuent des opérations de chargement et de déchargement change ;
- Actuellement, ils sont déployés dans de grandes équipes dans les terminaux, ce qui n'est pas recommandé en raison de la covid-19. Il convient également de noter que la Mesure provisoire exclut le déploiement des travailleurs vulnérables, avec une garantie de revenu minimum pour les personnes éloignées par l'exploitant du port ;
- Afin de faciliter le travail dans les ports face à la propagation du coronavirus, le

Ministère des infrastructures et le MPT (Ministère public du travail) ont signé une recommandation conjointe à l'intention des entreprises du secteur et des autorités portuaires. Cette recommandation suggère notamment de mettre en place des structures organisationnelles spéciales et des plans de prévention des infections dans les ports ;

- La recommandation fait également état de la nécessité de mettre en place, par voie électronique, des directives officielles sur la prévention et la lutte contre le virus, l'approvisionnement d'équipements complets de protection, le retrait immédiat des travailleurs des groupes à risque, la surveillance des travailleurs qui ont eu des contacts avec des cas suspects, la désinfection des lieux utilisés et la communication immédiate à l'Agence nationale de surveillance sanitaire (Anvisa) des cas confirmés ou suspects. Les travailleurs qui reviennent de voyage doivent être observés entre 7 jours (absence de symptômes) et 14 jours (présence de symptômes) ;
- Afin de surmonter les effets de la coronavirus dans le secteur portuaire, le gouvernement fédéral publiera une Mesure provisoire portant versement d'un revenu minimum aux travailleurs portuaires indépendants, c'est-à-dire ceux qui n'ont pas de travail à revenu fixe. Le montant n'a pas encore été défini, mais cette mesure ne profiterait qu'aux seuls travailleurs portuaires qui font partie d'un groupe à risque et qui ne travaillent pas ;
- Il existe également plusieurs initiatives encouragées par le Ministère des infrastructures, en collaboration avec les Secrétariats d'État aux transports, qui visent à garantir les approvisionnements avec l'élimination des obstacles. Par exemple, le SEST / SENAT dispose de 130 points d'appui sur les autoroutes qui effectuent des contrôles médicaux et fournissent de la nourriture, des trousseaux d'hygiène et des brochures de conseils aux chauffeurs de camions. Certains concessionnaires apportent également leur aide en distribuant des trousseaux d'hygiène et des cartons de nourriture. Il faut également noter l'effort de maintien d'ouverture des stations d'essence, des magasins de pneus et des restaurants sur les routes afin d'offrir aux chauffeurs de camions des conditions de travail minimales. Enfin, il est important de souligner que les chauffeurs de camions et les travailleurs portuaires ont été inclus dans la campagne de vaccination visant à atténuer les risques respiratoires ;
- Dans le cadre du Ministère de la santé, l'ajustement annuel des prix des médicaments pour l'année 2020, prévu par la loi 10.742 / 2003, a été suspendu. Cette mesure a été adoptée en raison des effets de l'urgence de santé publique d'importance nationale, motivée par la covid-19 ;
- Anvisa a simplifié les critères relatifs à la fabrication, l'importation et l'achat de dispositifs médicaux prioritaires destinés à être utilisés dans les masques

chirurgicaux, en particulier les respirateurs N95, PFF2 ou équivalents, utilisés dans les services de santé. Les masques en attente de test peuvent être utilisés par les professionnels de soutien (par exemple, personnel d'accueil et de sécurité) dans les services de santé, à condition qu'ils se tiennent à plus d'un (1) mètre des patients suspects ou confirmés infectés par le coronavirus ;

- Autres mesures connexes : La Banque de développement du Brésil (BNDES) a pris des mesures visant à renforcer la trésorerie des entreprises et à soutenir les travailleurs ; la Banque centrale annonce des mesures qui libèrent 1,2 trillion de R\$ (environ 240 milliards de dollars) pour l'économie ; dans le cadre du réseau MCTIC Virus, le CNPEM recherche des molécules capables d'empêcher la réplication du coronavirus dans les médicaments déjà commercialisés.

### **Considérations finales**

En conclusion, plusieurs mesures ont été engagées au Brésil, avec la participation des secteurs public et privé. Dans l'agro-alimentaire du café, qui comprend toutes les mesures présidentielles, l'éducation et l'information sont à la base des mesures visant à faire face à cette crise.

Ainsi, Cecafé réaffirme qu'il est urgent de prolonger jusqu'en 2021 les réunions du Conseil international du Café et les débats sur l'Accord. Il souligne également la nécessité de restructurer l'OIC, notamment la gouvernance, la mission et la vision de l'Organisation, qui devraient être déterminées sur des bases permettant de comprendre et d'agir sur les défis et les opportunités du marché mondial du café.

Cecafé reste à votre disposition, certain qu'une collaboration conjointe se traduira par des avantages pour l'ensemble de l'agro-industrie brésilienne et mondiale du café.